conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2 Date de révision

17.12.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Lithium hydroxide monohydrate

FDS-nombre : 000000020886

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : hydroxyde de lithium-1-hydrate

No.-CAS : 1310-66-3

Numéro d'Enregistrement

REACH

: 01-2119560576-31

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la

substance/du mélange

: Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Honeywell International, Inc.

Chemicals Seelze 115 Tabor Road

GmbH Morris Plains, NJ 07950-2546

Wunstorfer Straße 40 USA

30926 Seelze Allemagne

Téléphone : (49) 5137-999 0

Pour plus d'informations, : PMTEU Product Stewardship: veuillez prendre contact : SafetyDataSheet@Honeywell.com

avec:

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Page 1 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2 Date de révision

17.12.2022

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)

+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1

basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée Catégorie 1B

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves Catégorie 1

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H302 Nocif en cas d'ingestion.

> Provoque de graves brûlures de la peau H314

et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence Ne pas respirer les poussières/ fumées/ P260

gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P280 Porter des gants/vêtements de

protection/ équipement de protection

des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: rincer la P301 + P330 + P331

bouche. NE PAS faire vomir.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA

PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la

Page 2 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2

Date de révision 17.12.2022

personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut

confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES

YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou

suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	NoCAS NoIndex Numéro d'Enregistrement REACH NoCE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
hydroxyde de lithium-1- hydrate	1310-66-3 01-2119560576-31 215-183-4	Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318	100 %	

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2

Date de révision 17.12.2022

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. Enlever immédiatement les vêtements impregnés et nettoyer le corps minutieusement.

Inhalation:

Amener la victime à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. En cas de besoin, administer de l'oxygène par personnel qualifié. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2

Date de révision 17.12.2022

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eau pulvérisée Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'): Oxyde de lithium

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. En cas d#extinction à l#eau: attentionaux effets corrosifs

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. Veiller à une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas décharger dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2

Date de révision 17.12.2022

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Utiliser uniquement des équipements résistant aux bases. Pour diluer, introduire d'abord l'eau puis incorporer le produit sous agitation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Entreposer séparément les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2

Date de révision 17.12.2022

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utlisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
hydroxyde de lithium-1- hydrate	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		10 mg/m3	Inhalation	
hydroxyde de lithium-1- hydrate	Travailleurs / Aigu - effets systémiqies		30 mg/m3	Inhalation	
hydroxyde de lithium-1- hydrate	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		41,35mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
hydroxyde de lithium-1- hydrate	Travailleurs / Aigu - effets systémiqies		100mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
hydroxyde de lithium-1- hydrate	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		41,35mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
hydroxyde de lithium-1- hydrate	Consommateu rs / Aigu - effets systémiqies		50mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
hydroxyde de lithium-1- hydrate	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		4,13mg/kg bw/d	Ingestion	
hydroxyde de lithium-1-	Travailleurs /		12,4mg/kg	Ingestion	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2

Date de révision 17.12.2022

hydrate	Aigu - effets systémiqies	bw/d	
			ļ.

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
hydroxyde de lithium-1-hydrate	Eau douce: 2,3 mg/l	
hydroxyde de lithium-1-hydrate	Eau de mer: 0,23 mg/l	Assessment factor: 10
hydroxyde de lithium-1-hydrate	Station de traitement des eaux usées: 79,2 mg/l	
hydroxyde de lithium-1-hydrate	Sédiment d'eau douce: 9 mg/kg dw	
hydroxyde de lithium-1-hydrate	Sédiment marin: 0,9 mg/kg dw	
hydroxyde de lithium-1-hydrate	Sol: 0,45 mg/kg dw	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personelle doivent répondre aux normes EN en vigeur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345. Ne pas respirer les poussières.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel délai de rupture: > 480 min Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2

Date de révision 17.12.2022

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) if faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delá de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux: Lunettes de protection chimique Porter selon besoins:

Écran facial

Protection de la peau et du corps:

Porter un équipement de protection adéquat.

Porter selon besoins:

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux règlementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : solide

Couleur : incolore

Odeur : faible

poids moléculaire : 41,96 g/mol

Page 9 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2 Date de révision

17.12.2022

Point/intervalle de fusion : 423 °C

Méthode: OCDE Ligne directrice 102

Point/intervalle d'ébullition : donnée non disponible

Inflammabilité : Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité,

supérieure

: Non applicable

Limite d'explosivité,

inférieure

Non applicable

Point d'éclair : Non applicable

Température de

décomposition

Perte de l'eau de cristallisation par chauffage

pH : alcalin

Température d'auto-

inflammation

n'est pas auto-inflammable

Viscosité, cinématique : donnée non disponible

Hydrosolubilité : 190 - 220 g/l

à 20 °C

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: donnée non disponible

Pression de vapeur : négligeable

Densité : env. 1,830 g/cm3

à 20 °C

Masse volumique

apparente

env. 1.000 kg/m3

Densité de vapeur relative : donnée non disponible

9.2 Autres informations

Page 10 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2

Date de révision 17.12.2022

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme

comburant.

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Perte de l'eau de cristallisation par chauffage

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts Acides forts Zinc Étain Aluminium

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde de lithium

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2

Date de révision 17.12.2022

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

Classification conclusive et en soutenant (Ref: REACH Dossier - ECHA disseminated data)

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 2.000 mg/kg

Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

Toxicité aiguë par inhalation:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une

classification.

Irritation de la peau:

Classification conclusive et en soutenant (Ref: REACH Dossier - ECHA disseminated data)

Irritation des yeux: donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Buehler Test

Espèce: Cochon d'Inde Résultat: non sensibilisant

Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

Toxicité à dose répétée:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une

classification.

Cancérogénicité:

Note: donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Méthode d'Essai: Test de Ames

Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Résultat: négatif

Page 12 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2

Date de révision 17.12.2022

Méthode: OCDE Ligne directrice 471

Méthode d'Essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Type de cellule: Lymphocytes humains

Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 473

Méthode d'Essai: Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de mammifères

Type de cellule: Cellule de lymphome chez la souris

Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 476

Toxicité pour la reproduction:

Remarques: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour

une classification.

Danger par aspiration: donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien donnée non disponible

Autres informations: donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Essai en statique

Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)

Valeur: 62,2 mg/l Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 203

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2

Date de révision 17.12.2022

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50 Biomasse

Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)

Valeur: 23,75 mg/l Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50

Taux de croissance

Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)

Valeur: 87,57 mg/l Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Essai en statique

Espèce: Daphnia magna Valeur: 19,1 mg/l Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

Page 14 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2

Date de révision 17.12.2022

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

La neutralisation va réduire les effets écotoxiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Eliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID:2680 IMDG:2680 IATA:2680

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:HYDROXYDE DE LITHIUM IMDG:LITHIUM HYDROXIDE

IATA:Lithium hydroxide

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 8 IMDG: 8 IATA: 8

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II IMDG: II IATA: II

Page 15 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2

Date de révision 17.12.2022

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID:non Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG Code segregation group (SGG18) - ALKALIS,

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (≥ 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).
Directive 2012/18/CE SEVESO III		Non applicable

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2

Date de révision 17.12.2022

Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
Allemagne	Fribourg : 0761/19240
Allemagne	Göttingen: 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

	İ
Portugal	800250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)

Page 17 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2

Date de révision 17.12.2022

Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI) Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

hydroxyde de lithium-1-

hydrate

: H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves

lésions des yeux.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées. Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations:

CE Communauté Européenne CAS Chemical Abstracts Service DNEL Derived no effect level PNEC Predicted no effect level

Page 18 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Lithium hydroxide monohydrate

13020-1KG

Version 1.2

Date de révision 17.12.2022

vPvB Very persistent and very biaccumulative substance PBT Persistent, bioaccmulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.